

**Compte rendu du Conseil Municipal du 26 Décembre 2019**  
**Commune de SERVIES-EN-VAL**

L'an Deux Mil dix-neuf et le vingt-six du mois de Décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Lydie CAVAYÉ, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Andréa BENET, Marlène FABRE, Jean GAVIGNAUD, Sabrina KRENKE, Jean de LARQUIER, Sébastien ORMIERES.

Absent excusé : Mme et Mrs Martine ESCANUELA, Antoine CAMPILLO, Catherine DROUILLEAUX, Jordan MIRON.

Secrétaire de séance : Mme Marlène FABRE.

Nombre de conseillers : 11    En exercice : 11    Présents : 7    Votants : 7

Date convocation : 20 décembre 2019

**Madame le Maire ouvre la séance à 18 heures 30**

Le compte rendu de la séance du 21/11/2019 est approuvé à l'unanimité.

**1. Location de l'appartement de l'étage à l'ancienne poste :**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'appartement de l'étage de l'ancienne poste situé 14 Route du Stade, est toujours sans locataire. Une annonce a été diffusée afin de louer cet appartement au même prix, soit 490 € par mois. La candidature de Monsieur Martin LAJOURNADE nous est parvenue en date du 17 décembre 2019, pour une location à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2020. Toutes les pièces justificatives demandées nous ont été fournies. Après avoir examiné cette candidature, Madame le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil après en avoir délibéré décide à l'unanimité de retenir la candidature de Monsieur Martin LAJOURNADE pour la location de l'appartement de l'étage de l'ancienne poste à compter du 1<sup>er</sup>/01/2020 et fixe le prix mensuel du loyer à 490 € avec une caution d'un montant équivalent à un mois de loyer soit 490 €.

**2. Acte constitutif de régie de recettes « Produits divers » :**

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la rationalisation et de l'optimisation du fonctionnement des régies du secteur public local, le Trésorier propose la création d'une régie unique regroupant les photocopies, les droits de places et les locations des salles communales.

Elle propose de supprimer la régie photocopies et la régie droits de place afin de créer une régie unique « **Produits divers** » en intégrant en sus les loyers de location des foyers municipaux dont les tarifs ont été arrêtés en Conseil Municipal du 14 Avril 2016.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**3. Personnel :**

Mme le Maire informe les membres présents que Pôle Emploi ne nous renouvelle pas le contrat aidé de Monsieur Georges RAMIREZ. Ce contrat PEC se termine le 6 janvier 2020.

Il est décidé d'augmenter les heures à Marc ANDRIEU actuellement à 25 heures hebdomadaires, le Comité Technique du Centre de Gestion sera saisi pour un passage à 35 heures hebdomadaires. En attendant il est décidé de lui attribuer des heures complémentaires selon le besoin.  
Il est envisagé de se renseigner pour embaucher un contrat aidé par la suite.

#### **4. Questions diverses :**

- Il est donné lecture de la suggestion de M. et Mme GIBERT Jean-Claude qui propose que lorsqu'une alerte nocturne est lancée par les autorités préfectorales l'éclairage public reste allumé toute la nuit. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.
- Il est proposé de mettre la salle Gérard ORMIERES payante à la location comme l'est déjà le foyer communal. Cette proposition sera étudiée et décidée lors du prochain conseil municipal.

**La séance est levée à 19 h 30.**